MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 69 (1971), p. 307-309

Henri Wild

Note concernant des antiquités trouvées, non à Deir Dronka, mais dans la nécropole d'Assiout.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTE CONCERNANT DES ANTIQUITÉS TROUVÉES, NON À DEIR DRONKA, MAIS DANS LA NÉCROPOLE D'ASSIOUT

Henri WILD

La chapelle d'Amen-hotep, qui fut durant plusieurs lustres une des pièces maîtresses de la collection Sayed pacha Khachaba, à Assiout, et qui, aujourd'hui, est dispersée entre plusieurs musées, a été publiée dans son ensemble récemment [1]. La provenance de Deir Dronka admise par son éditeur ayant paru suspecte, une vérification de la source d'information, à savoir une description des trouvailles dont cette chapelle fit partie [2], prouva sans l'ombre d'un doute que celle-ci ne provient pas de Deir Dronka, mais de la nécropole d'Assiout.

La confusion apparaît pour la première fois dans Porter/Moss, *Topographical Bibliography* IV, p. 269-270, et fut répétée quasiment sans exception depuis [3].

[1] Karig, *Die Kultkammer des Amenhotep aus Deir Durunka, ZÄS* 95 [1968], p. 27-34.

[2] Ahmed bey Kamal, *Fouilles à Deir Dronka et à Assiout (1913-1914)*, *ASAE* XVI [1916], p. 65-114.

[3] Par ex. Helck, *Zur Verwaltung d. mittl. u. neuen Reiches,* p. 394 et 503 (18); Vandier, *La Revue des Arts. Musées de France,* 9e année [1959], p. 147-152; Hayes, *The Scepter of Egypt* II, p. 349 (concerne trois belles statues reproduites fig. 218-220); Karig, *op. cit.*

Une exception pourrait être enregistrée au bénéfice de G. Steindorff, à propos de plusieurs antiquités provenant certainement de la nécropole d'Assiout et publiées dans son *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery,* de Baltimore, s'il ne fournissait, à leur propos, trois origines différentes, à savoir : a) (n° 32) «from Necropolis northeast of Asyut» — ce qui est manifestement erroné; b) (n° 66-69) «in a Middle Kingdom necropolis northeast of the mountain of Asyut»; c) (n° 726) «from Upper Egypt», avec l'additif «from a tomb at Deir Durunka, near Asyût» *in JWAG* X [1947], p. 57-59. Cette dernière localisation lui a été fournie par J.D. Cooney, qui lui signala par la même occasion une statuette du Musée de Brooklyn ayant fait partie de la collection Khachaba et assurément de même provenance (elle constitue le n° III de la liste de Vandier, *op. cit.*, p. 147).

G. Lefebvre, qui séjourna pendant dix ans à Assiout en qualité d'inspecteur du Service des Antiquités pour la Moyenne Egypte, période à la fin de laquelle eurent précisément lieu les fouilles Khachaba-Kamal, n'a certes pas commis d'erreur de localisation dans son article, signé avec Gauthier et intitulé *Sarcophages du Moyen-Empire provenant de la nécropole d'Assiout* (*ASAE* XXIII [1923], p. 1-33).

BIFAO 69 (1971), p. 307-309 Henri Wild
Note concernant des antiquités trouvées, non à Deir Dronka, mais dans la nécropole d'Assiout.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Elle est due à une fâcheuse disposition typographique et à l'absence de sous-titres, destinés à bien séparer les trouvailles de l'un et l'autre site. Ahmed Kamal est néanmoins bien explicite lorsqu'il affirme (p. 65-66) que la fouille de l'hiver 1913-1914, après une courte exploration du cimetière, en majeure partie copte, de Deir Dronka, d'où cinq objets seulement sont inventoriés (nos 1° à 5°), fut transférée le 7 décembre «au nord-est de la montagne de Siout», d'où une ample moisson de trouvailles est enregistrée sous une numérotation propre (nos 1° à 161°) [1].

En considérant la carte de la falaise où furent creusés les tombeaux des nomarques, le «nord-est de la montagne» se situe aux approches et au tournant d'un promontoire, qui domine le vaste cimetière musulman et, à quelque distance, la vieille ville. C'est bien dans cette partie de la nécropole que la rumeur publique voulait, jusqu'en 1930, que les explorations effectuées aux frais, mais aussi au profit du pacha, eussent eu lieu [2].

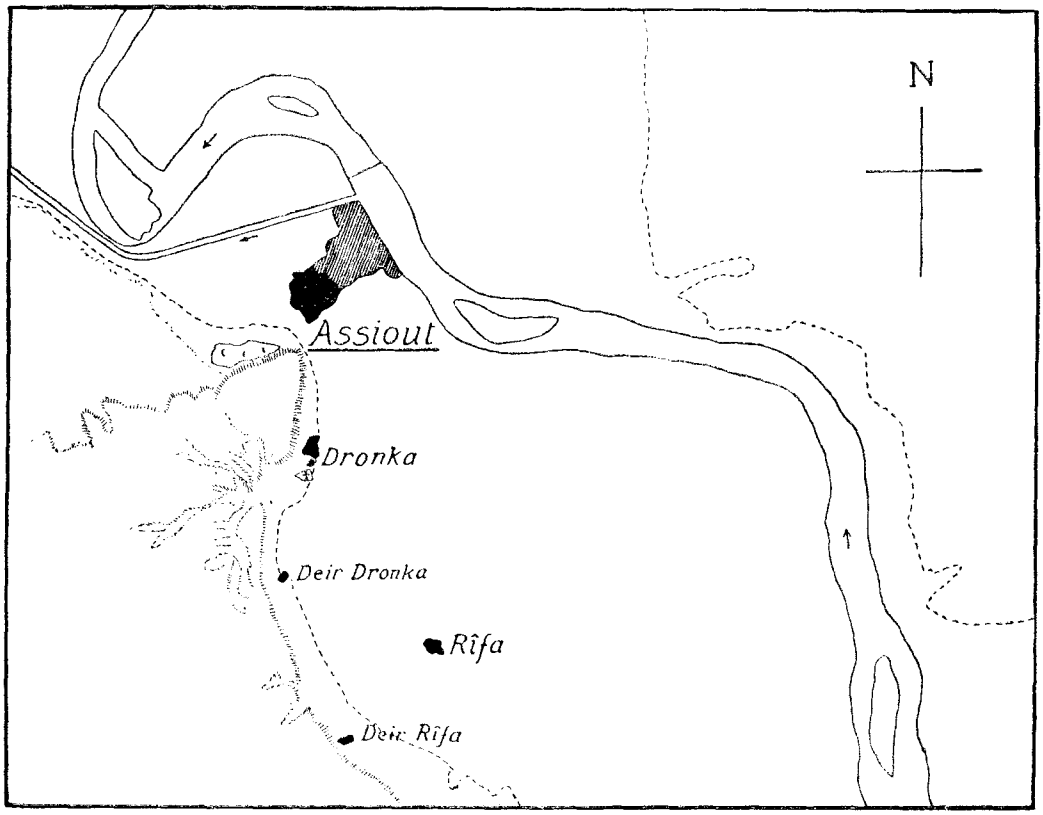
D'après l'article des *Annales,* la localisation exacte des fouilles n'est pas possible. Tout au plus apprend-on incidemment qu'une grande statue de bois fut trouvée «dans les débris amassés au sud du grand spéos de Hapi-Zefa» (p. 109, n° 137°) et qu'un tombeau ancien creusé «sur la falaise nord» et transformé en chapelle funéraire par les Coptes (p. 97-99, n° 122°) comporte des inscriptions, qui furent relevées, et des peintures. L'aire d'exploration fut donc assez étendue et située relativement haut, si l'on suit la description du site dans l'édition de 1928 du *Bædeker* (p. 220-221).

La carte du *Survey of Egypt* au 1 : 100.000 et le plan cadastral au 1 : 25.000 indiquent 2 km. pour la distance qui sépare le grand hypogée de Hapi-djéfa I (Iṣṭabl ʿAntar) de l'entrée du village de Dronka, où se trouve le poste de police, et 5 km. 500 pour celle qui sépare le même tombeau de Deir Dronka. L'orientation générale de la falaise est, sur cet intervalle, Nord-Sud, avec une poussée progressive vers l'ouest en direction de Deir Dronka. Le relief est beaucoup plus découpé dans la seconde moitié. — Séparés topographiquement et différenciés du point de vue archéologique comme ils le sont, les deux sites n'ont pratiquement rien de commun.

[1] Cette énumération ne fut pas exhaustive ; on possède plus d'une preuve que plusieurs pièces, et non des moindres, passèrent dans d'autres collections.

[2] Si ma mémoire ne m'abuse pas, on racontait que de belles statues avaient été découvertes après le tournant, sur la face nord de la falaise. Je fournis ce renseignement avec les réserves qui s'imposent.

BIFAO 69 (1971), p. 307-309 Henri Wild
Note concernant des antiquités trouvées, non à Deir Dronka, mais dans la nécropole d'Assiout.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Notice explicative.

Entre l'agglomération ancienne et le Nil, l'extension moderne de la ville d'Assiout est traitée en hachures. Le grand cimetière musulman, au pied de la face nord de la montagne, est marqué de croissants ; le cimetière chrétien (en majeure partie copte), au sud de Dronka, est marqué d'une croix. Le Canal Ibrahimîya prend naissance en bordure nord de la ville, un peu en amont du barrage, lequel est indiqué par un trait qui traverse le Nil. La limite des cultures est en pointillé.

En conclusion, il y aurait lieu de faire passer tout ce qui figure sous *DEIR DURUNKA* dans la *Topographical Bibliography* IV sous *ASYÛT, Necropolis* (*north-east of hill*) et *ASYÛT, Miscellaneous,* et de tenir compte de cette rectification pour les autres trouvailles de la campagne de fouilles 1913-1914 (à l'exception, bien entendu, des cinq objets recueillis à Deir Dronka) qui viennent sporadiquement enrichir les collections publiques et privées d'Europe et d'Amérique, et qui sait, d'ailleurs encore.

BIFAO 69 (1971), p. 307-309 Henri Wild
Note concernant des antiquités trouvées, non à Deir Dronka, mais dans la nécropole d'Assiout.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net